

**SCP BREMANT-GOJON-GLESSINGER-SAJOUS**

**Avocats**

**31 Rue Sommeiller – 74000 ANNECY**

**Tél. 04.50.51.15.40**

**VENTE AUX ENCHERES  
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**UN APPARTEMENT + UN GRENIER**

**Situés à ANNECY (74000) – 9 Quai de l'Ile**

**LA VENTE EST FIXEE AU JEUDI 11 JANVIER 2024 à 14 HEURES**

**Palais de Justice - 51 Rue Sommeiller – 74000 ANNECY**

**MISE A PRIX : 160 000 € outre charges et frais**

*Sur la Commune d'ANNECY (74000) – 9 Quai de l'Ile, dans un ensemble immobilier en copropriété cadastré Section BY, N° 141, et plus particulièrement les lots :*

- **N° 116**, avec les 96/1000<sup>ème</sup> des parties communes générales,
- **N° 117**, avec les 73/1000<sup>ème</sup> des parties communes générales,

*Formant un appartement au 3<sup>ème</sup> étage d'une surface de 83,01 m<sup>2</sup>, comprenant : une entrée, une pièce principale à usage de séjour et salle à manger, une cuisine ouverte, deux chambres, un WC, une salle de bains.*

- **N° 120**, soit un grenier au 4<sup>ème</sup> étage, avec les 9/1000<sup>ème</sup> des parties communes générales,
- **N° 121**, soit un grenier au 4<sup>ème</sup> étage, avec les 13/1000<sup>ème</sup> des parties communes générales.

*Réunis pour ne former qu'une seule surface de 46,69 m<sup>2</sup> au sol.*

- **Les droits indivis du N° 119**, consistant en un placard sur le palier du 3<sup>ème</sup> étage, d'une surface de 0,56 m<sup>2</sup>, avec les 2/1000<sup>ème</sup> des parties communes générales.

**CONDITIONS D'OCCUPATION** : Les biens sont occupés par la propriétaire.

**Une visite des lieux** sera assurée par la SELAS MAURIS & GIRARD, Commissaires de Justice à ANNECY, le **JEUDI 21 DECEMBRE 2023 de 14 h 30 à 15 h 30**.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des Conditions de Vente déposé le 5 octobre 2023 (RG n°

23/00024) au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'ANNECY où chacun peut en prendre connaissance.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau d'ANNECY, les frais étant supportés par l'adjudicataire en plus du prix d'adjudication ; Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son Avocat la somme de 16 000 € en un chèque de banque libellé à l'ordre du Compte Séquestre ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable.

**Pour tous renseignements : S'adresser au *Cabinet de la SCP BREMANT-GOJON-GLESSINGER-SAJOUS* (31 Rue Sommeiller - 74000 ANNECY - Tél. 04.50.51.15.40 - Mail : [bggs@avocat-annecy.fr](mailto:bggs@avocat-annecy.fr)) ou consulter les sites <http://www.glessinger-sajous-avocats-annecy.fr> ainsi que <https://avoventes.fr/>.**